

Image not found or type unknown



## comment transcrire un acte de naissance

Par **dadiche**, le **02/12/2009** à **17:04**

bjr

je viens de obtenir mon jugement de ma nationalité française le 24/11/2009 au pres de tribunal de grande instance de nanterre mais je sais pas comment faire pour une deuxième étape pour la transcription de mon jugement et mon acte de naissance pour accéder à ma carte d'identité .et je voulais savoir si le tribunal qui va faire la transcription ou c'est moi ?  
merci pour vos aides.